

## AVIS PUBLIC Erratum

### ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Avis est donné par les présentes que le conseil municipal de la Ville de Candiac adoptera le budget pour l'exercice financier 2018 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020 lors d'une **séance extraordinaire budget** qui se tiendra le **lundi 4 décembre 2017, à 19 heures**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Les citoyens intéressés sont invités à assister à cette séance extraordinaire budget du conseil.

Le présent avis remplace celui publié le 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Donné à Candiac, ce 20 novembre 2017.



Johanne Corbeil  
Greffière par intérim  
Services juridiques